

septembre 2025
n°193



Journal de Dracy-le-Fort



Dracy-le-Fort d'après peinture 1856

Sommaire

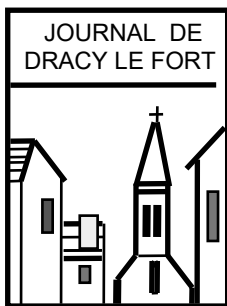
page 1	: Dates à retenir - Comptine	Page 25	: Solutions des jeux
pages 2-3	: Mots croisés - Dingbats	page 25	: Collecte des déchets
pages 4-5	: Dialogue grand-père / petite-fille	page 26	: Annonces paroissiales
pages 6-9	: Seigneurs de Dracy - Maizières	pages 26-27	: Carnet de deuil
pages 10-13	: Moiss'-batt' - traîne-culs	pages 28-34	: Conseils Municipaux
page 14	: Feu d'artifice du 14 juillet	page 35	: Responsables locaux
page 15	: Musée de la Pompe à essence	pages 36-37	: Annonceurs
pages 16-24	: Associations	page 38	: Plan de Dracy

Merci à l' "Association Loisirs"

dont l'aventure a duré 44 ans

(les membres du dernier bureau des "Loisirs")



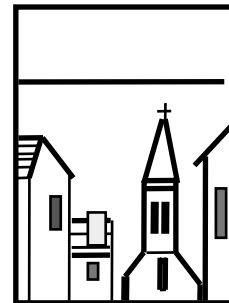


1977

Page 1

JOURNAL DE DRACY

n°193 septembre 2025



2025

<https://www.mairie-dracy-le-fort.fr/wp-content/uploads/2005/09/JOURNAL-DE-DRACY.pdf>



En scannant ce QR Code, vous pouvez consulter sur tablette ou smartphone la version numérique du Journal en couleur

QUELQUES DATES À RETENIR

Bourse aux jouets et matériel de puériculture

dimanche 5 octobre 2025, de 8h à 17h, Salle Polyvalente
(organisée par le C.C.A.S.) entrée gratuite

Exposition **Les Automn'Arts** Salle Polyvalente (entrée gratuite)

samedi 11 octobre 11h-19h
dimanche 12 octobre 10h-18h

Marché de Noël organisé par l'Association des Parents d'Elèves
vendredi 5 décembre 2025

Rendez-vous annuel du "Journal de Dracy" samedi 10 janvier 2026

Comptine de rentrée

*Je voulais dans mon cartable
Emporter mes châteaux de sable,
Mon cerf-volant, des coquillages
Et le portique de la plage.*

*Maman m'a dit
"Ce n'est pas permis !
Et puis tout ça,
Ça ne rentre pas !"*

*Alors j'ai pris un beau stylo,
Pour le goûter quelques gâteaux
Et que des choses raisonnables.*

Plus trois petits grains de sable !

Pierre RUAUD



LES MOTS CROISÉS DRACYSIENS

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. La reine Marguerite de Bourgogne y aurait fini sa vie, selon une légende locale. Quatre-cents romains. **2.** Spécialité médicale dracysienne. **3.** La villa Perrusson s'y trouve. **4.** *L'Apothéose de saint Bénigne* orne celle de l'église à Dracy. En désordre, le bourguignon clôt les festivités de la région. Sépare Royal de Châtenoy. **5.** Neuf romain, qui termine souvent les noms gaulois. Celle de la Mairie a des tilleuls bicentennaires. **6.** Canine acérée. Fait comme la célèbre vache d'une fromagerie jurassienne. **7.** Son type *Scotte* faisait halte au Villard au début du XX^e. Le plus célèbre chanoine bourguignon. **8.** Refus catégorique, mais en inversant les deux syllabes. Guetteur. **9.** Spécialistes pour restaurer le mobilier de la sacristie de Dracy. **10.** Vers St-Rémy. Pareil. Elle peut se tirer d'un puits, même quand il est sur un toit.

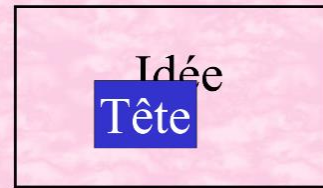
VERTICALEMENT

I. Viennoiseries de Saône-et-Loire. **II.** Couleur de la Côte. Qui n'est plus. Ensemble des aspects visuels d'un vin. **III.** Brin de paille à l'envers. Où garder son vin. **IV.** Les premières consonnes d'un ingrédient suggéré pour bien lier la sauce du bœuf bourguignon. Ce que font les fidèles à l'église. **V.** Cultivé à Dracy après la crise du phylloxéra. Voyelles doublées à La Tuilerie. **VI.** Bourg de l'Autunois, près de Sully. Véhicule de *La Savoyarde* en abrégé. **VII.** Noires et blanches ici, mais retournées. Prêt-à-monter. **VIII.** Marque automobile. L'église actuelle de Dracy l'a été en 1858. **IX.** A fusionné avec Verdun-sur-le-Doubs au 1^{er} janvier de cette année. Donna les couleurs de l'arc-en-ciel. **X.** Saint entre Givry et Buxy.

Solutions page 25

DINGBATS : Règle du jeu

Un dingbat est un jeu de mots ou une expression connue qu'il faut découvrir grâce:
aux mots eux-mêmes (suivant leur forme, leur emplacement ou leur graphisme)
ou aux illustrations insérées dans les mots.
Voici un exemple:



Une idée derrière la tête

A vous de jouer

Crème	GOR RESTER GE	SENTIER NATIONALE AUTOROUTE ROMÉ AVENUE RUE
	Opinions pinions	PLAT ^S
jouejoue	ISTOIR	H ^U MEUR
ednom	TERRAIN PASSAGE	V H ₂ O IN
	décor	BES JAM
ONDE →	BRAS BRAS	PEUR MAL PEUR PEUR PEUR MAL PEUR PEUR PEUR

Solutions page 25

Conversation d'une jeune fille avec son grand-père

Léa vient d'avoir son baccalauréat et va entrer à l'université. Elle discute avec son grand-père.

"Alors Léa, ça y est, tu vas quitter la maison, Papa, Maman, ton frère et ta petite sœur ! C'est un grand tournant dans ta vie ... tu n'as pas un peu peur ?

- Non, pas tellement, Papy. La Fac n'est pas très loin de la maison, et, dans un premier temps, je rentrerai probablement tous les WE.

- Ça te plaît, ce que tu vas faire comme études ? (licence de biologie)

- J'espère bien, je verrai rapidement si cela me plaît vraiment. Après trois ans de licence, je compte bien poursuivre avec un master agro-sciences, environnement ...

- C'est très bien ça. Cela ne m'étonne pas de toi, que tu t'orientes vers les sciences de la vie, de l'environnement, toi qui es végétarienne depuis que tu as regardé un reportage sur les abattoirs ! On ne se voit pas si souvent, aussi je profite de ton passage chez nous sans tes parents, pour en connaître un peu plus sur toi, sur les jeunes de ton âge.

Pour commencer, dis-moi franchement, tu es sur ton smartphone combien d'heures par jour ?

- Plus de 8 heures par jour. En fait, chaque fois que je peux !

- Non ? ce n'est pas vrai ! tu te rends compte ! C'est énorme !

- Oui, j'en suis bien consciente ...

- Papa et maman te laissent faire ?

- Oui ... Oh, ils ont bien essayé quelque temps de gérer, mais cela n'a pas tenu. Et puis, dans ma chambre, ils n'entrent pas ... j'ai 17 ans !

- Je sais que tu as hâte d'aller voter pour la première fois, tu sais quelle sera la prochaine élection ?

- Je crois que ce sont les élections municipales.

- Oui, elles auront lieu en mars 2026. Avant d'aller voter, renseigne-toi bien, pour savoir au moins pour qui tu votes, c'est important de voter ...

- Est-ce que tu lis ?

- Non, très peu ... En fait, je ne trouve pas le temps.

- Tu fais quoi sur ton téléphone ? Tu communique avec tes amis ?

- Pas tant que cela, je scrolle, et je joue beaucoup sur des applis.*

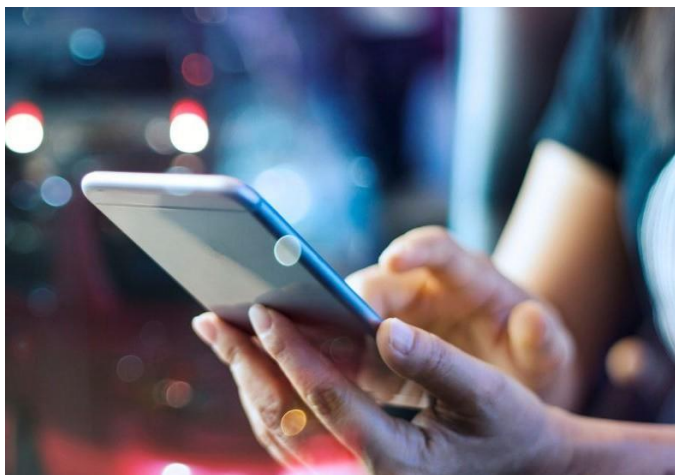
- Tu sais que tu me fais peur, ton smartphone est comme une drogue !

- Oui, je sais ...



- Et l' IA, tu l'utilises parfois ?
- Oui, chatgpt, pour les devoirs de philo au lycée. Presque tous les élèves de ma classe font ça, dans différentes matières !
- Le prof ne vous a jamais découverts ?
- Non. Peut-être qu'il ne veut pas voir. En tout cas, il nous met de bonnes notes !

- Tu regardes la télévision avec papa et maman à la maison ?
- Non, jamais.
- Tu ne lis pas beaucoup de livres, tu n'achètes pas de journaux, tu ne regardes pas la télé, comment tu te tiens au courant de ce qui se passe dans le monde ?
- Avec mon smartphone, et des fois avec les copains, mais rarement. Cela ne nous intéresse pas trop, on ne se sent pas vraiment concernés.
- Sur des sites WEB, ou sur les "réseaux sociaux" ?
- Les deux, Papy".



Nota du JDD La conversation rapportée ici a bien existé. Le prénom de la jeune fille et la photographie ne correspondent pas aux personnes concernées. On peut penser que ce que vit cette jeune fille doit être le cas de beaucoup de jeunes filles et garçons du même âge.

Pour le futur, on est en droit de se demander ce que va donner cette génération complètement formatée à l'Intelligence Artificielle, à internet et aux réseaux sociaux ...

* scroller – anglicisme : faire défiler un contenu sur son écran. Scroller est très addictif, il est difficile de s'arrêter ! Cette addiction touche tout le monde en raison de mécanismes neurobiologiques puissants liés à la libération de dopamine, l'hormone du plaisir. Arrêter de "scroller" son téléphone est une première étape pour commencer à accepter de s'ennuyer. Pour en savoir plus sur l'impact neuropsychologique du scrolling chez les jeunes, il y a de nombreux sites sur internet que vous pouvez consulter et qui pourraient vous aider si vous avez à faire face à ce problème dans votre famille.



Les SEIGNEURS de DRACY et l'ABBAYE de MAIZIÈRES

Les 5 et 6 juillet derniers, une grande fête médiévale a été organisée à Saint-Loup-Géanges, sur le site de l'Abbaye de Maizières, pour célébrer les 900 ans de sa fondation.

Au programme des réjouissances :

- * des animations musicales, des spectacles de jongleurs et de magiciens ;
- * des ateliers sur la céramique, le vitrail, le filage de laine et la frappe de monnaie ;
- * des démonstrations de joutes équestres et de batailles à l'épée ; les troupes de combattants logeaient dans des campements de tentes meublées comme au Moyen Âge ;
- * des stands d'artisans (tapissier, potier, maroquinier, coutelier, tisseur, herboriste) ;
- * des conférences sur l'histoire du lieu et des visites de bâtiments (chapelle, cuverie, moulin). L'église abbatiale a hélas été détruite. Elle a servi de carrière de pierres à la Révolution.



Cet anniversaire est l'occasion d'évoquer les liens de l'Abbaye avec l'histoire de Dracy et de ses premiers seigneurs. En 1125, Foulques de RION voulut donner des fonds à l'Abbaye de La Ferté, première fille de Cîteaux, pour que celle-ci fonde elle-même une nouvelle abbaye sur le territoire de Saint-Loup-Géanges. L'abbé hésita à accepter les conditions de l'offre, qui impliquait de nouveaux grands travaux. Foulques supplia l'abbé de l'aider à sauver son âme et celle de ses proches, la fondation d'un établissement religieux étant alors considérée comme le meilleur moyen de racheter ses péchés et d'être admis au Paradis. L'acte fut finalement scellé, en présence de plusieurs évêques. Foulques attribua ensuite à l'abbaye de Maizières toutes les terres, bois et prés qu'il possédait en ce lieu. Outre les religieux, les témoins cités dans la charte de donation furent Etienne de CRÉTEUIL, Liébaud de SAINT-MARCEL, Liébaud de SAINT-GERVAIS et Robert de DRACY (1).

Après la mort de Foulques de RION, son fils Foulques de GERGY, du nom de sa seigneurie, contesta les dons qui le spoliaient. *"Un temps assez long se passa en désaccord"* entre les parties (1). Faute de parvenir à récupérer les biens, Foulques finit par abandonner les poursuites et promit aux moines de ne plus les inquiéter. L'engagement fut confirmé par une charte, dont les témoins furent Gautier de SERCY, évêque de Chalon, Guillaume de l'ÉPERVIÈRE et Pierre de SAINT-MARCEL, archidiacres, Robert de MARNAY, Bertrand de SAUDON et à nouveau Robert de DRACY (2).



Robert de DRACY était certainement seigneur, c'est-à-dire un propriétaire terrien avec des droits féodaux à Dracy, puisqu'il en portait le nom. Mais pourquoi choisir un témoin éloigné géographiquement de La Ferté, tandis que les autres seigneurs cités possédaient des domaines dans le voisinage ?

Dans d'autres chartes après 1155 apparaît *Vitalis de DRACEI*, soit Vital de DRACY. Témoin de la donation de la terre de Nully à St-Cyr par Guillaume de l'ÉPERVIÈRE (2), il certifia l'abandon de ses prétentions sur Sivoi à Saint-Ambreuil et sur le pré Béraud à Beaumont-sur-Grosne (3). Or, ce personnage est parfois nommé Vital *de VARENNES*, ce qui semble indiquer qu'il détenait un fief dans ce village, assez proche de La Ferté. Robert et Vital représenteraient donc une branche de la famille de DRACY implantée à Varennes-le-Grand.

Vers 1170, un Robert de DRACY fut témoin du don de la moitié du Bois-aux-Moines, qui se situe au-dessus du Buet, don fait par Liébaud de SAINT-MARCEL à l'Abbaye de La Ferté. Robert de DRACY fut encore cité témoin en 1215 dans la confirmation d'une donation du duc de Bourgogne sur le territoire de Givry (4). Compte tenu de l'écart entre les dates, il est probable que trois Robert de DRACY se seraient succédé. Mais la descendance de cette branche, tout au moins sous le nom de DRACY, paraît s'éteindre avec Guillemette *de VARENNES* de DRACY, dite dame de Dracy et veuve d'un Guillaume DESRÉE vers 1260.

L'autre branche de la famille aurait vécu à Dracy. Les liens entre ses membres sont mieux connus, grâce aux précisions des archives ecclésiastiques. A sa mort, Landry de DRACY légua à l'Abbaye de La Ferté ses droits sur le Bois-aux-Moines, *"avec le consentement de ses fils Josserand, Hugues et Roclin"* (3). Vers 1170, Geoffroy de DRACY, *"fils de Roclin"*, donc petit-fils de Landry, céda aussi ses droits sur le Bois-aux-Moines. Ce même Geoffroy et *"son frère"* Josserand parurent comme témoins d'une donation faite par la famille de SAINTE-HÉLÈNE.

Les archives de l'Abbaye de Maizières relatent encore vers la même date *"un don de plusieurs meix* fait par Geoffroy de DRACY, dont le père est mort et a été enterré dans ladite abbaye et dont les oncles se sont fait moines"* (5). Et Hugues de DRACY (peut-être fils de Geoffroy), ainsi que sa femme Bona, reconnurent en 1213 avec Pierre de BUXY qu'ils devaient payer le cens à l'Abbaye de La Ferté pour deux pièces de terre situées près du Clos de Givry.

En 1240, l'évêque de Chalon notifia que *"dame Huguette de MELLECEY, femme de Guillaume de DRACY, chevalier, du consentement de son mari, a reçu en fief-lige et en casement perpétuel de Guy, évêque d'Autun, toutes les dîmes que ce prélat avait dans le finage de Saint-Mard-de-Vaux, et une vigne sise en la Chaume du Soler au-dessus de Mellecey, vigne qui était de l'alleu* de ladite dame Huguette"* (2).

Les historiens n'ont pas pu déterminer si ce Guillaume était un descendant de Roclin. Aucun texte ne mentionne ensuite les seigneurs de DRACY de la première famille, d'où l'hypothèse qu'elle resta sans postérité.

D'autres personnages possédaient alors des terres à Dracy. L'Abbaye de Maizières bénéficia de plusieurs dons vers 1215 (5) : Guy, seigneur *de Montjay*, lui attribua des fonds ; Girard de JULLY, écuyer, lui donna un bois sis au Buet ; et Guillaume *de CORSANT*, chevalier, fit don de prés. Toutes ces libéralités et les suivantes permirent à l'Abbaye de se constituer un beau patrimoine, en particulier au Buet. Elle y construisit des bâtiments d'exploitation. Selon la pratique de l'Abbaye pour ses celliers de la Côte de Nuits et de la Côte de Beaune, il est probable que les frères convers venaient travailler au Buet durant la semaine, car une chapelle y fut érigée. En août 1285, une sentence du bailliage de Dijon confirma aux religieux de l'Abbaye de Maizières le droit de prendre de la terre dans les biens communaux de Dracy *"pour mettre en lor vignes et en lor curtiz*, et pour terroier à lor volonté"* (5).

L'Abbaye se comporta en véritable seigneur du Buet, n'hésitant pas à défendre ses droits devant les instances judiciaires pour régler ses différends avec ses voisins. Vers 1335, un traité fut conclu avec le curé de Fontaines, présumé bénéficiaire d'un legs à Dracy, *"au sujet de la maison du Buet et autres fonds, rentes et droits seigneuriaux que ladite abbaye possède à Dracy-le-Fort"*. Quelques années après, une sentence arbitrale accorda au chevalier Jean de GERMOLLES, seigneur de la Grange, *"tout droit de justice sur les vignes et autres fonds de la terre du Buet, mais non sur les maisons de ladite terre"*. Vers 1380, une autre décision de justice déclara que *"les évêques de Chalon n'ont pas le droit d'exiger la dîme sur le domaine du Buet à Dracy-le-Fort"* (5).

* Lexique : meix = manse, domaine ; alleu = terre qui ne relève d'aucun seigneur ; curtil = jardin, souvent clos. Sur la page suivante : cloux = enclos ; crot = trou pour plantation ; chapon = jeune pousse de vigne.

A partir du XVI^e siècle, l'Abbaye de Maizières connut de sérieuses difficultés, liées aux guerres de religion et à l'émergence de nouvelles communautés, telles que les Carmes. Elle décida de confier l'exploitation du Buet à un métayer. Vers 1530, un marché fut passé avec un vigneron *"pour faire au cloux* desdictz religieux, appelé le cloux du Buet, du costé de vers Germolles, la quantité de vingt et quatre milliers de crotz* bons et convenables, pour planter vigne, et iceulx crotz planter de bons chappons* qui seront forniz par lesdictz religieux ... le tout au dict de vigneron ayans à ce cognoissance"* (5). Cependant, faute de travaux d'entretien, les bâtiments se trouvèrent dans un état de délabrement proche de la ruine, même si les moines célébraient encore une messe par semaine dans la chapelle. La propriété fut mise en vente aux enchères en 1587 (6). En voici la déclaration :

DECLARATION DE MISE EN VENTE

Le membre du Buet sis au parrochiage de Dracy-le-Fort, lequel consiste en une maison à pressoir au propos de laquelle lesdits révérends prétendent avoir justice, ensemble tout le bien dépendant dudit Buet, consistant en :

- deux cent cinquante ouvrées de vignes et topes, assises la plupart proches de ladite maison, au finage de Dracy et Givry,
- quatre journaux de terre, finage de Dracy et un journal soixante au lieu-dit en Chaulchy,
- environ huit ou neuf soieptures de prey en plusieurs pièces, à la prayrie de Germolles et le surplus en la prayrie de Dracy,
- environ neuf ou dix francs de rente à cense au village de Dracy et autres lieux,

qui se donne le jeudy quinziesme jour du moys de janvier 1587, à l'heure de midy, en la maison épiscopale de monsieur le révérend évesque dudit Chalon, où se fera la délivrance par les dits sieurs commissaires, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction de la dernière chandelle, copie de la présente déclaration à la grande porte de l'esglise cathédrale de Chalon, à la porte de l'auditoire royal et aux trois grandes portes de la ville.

L'Abbaye resta toutefois propriétaire. La métairie du Buet fut amodiée pour des périodes de 29 ans, puis par baux de 9 ans renouvelables. L'Abbaye se contenta de visites périodiques pour contrôler l'état des lieux. Le Buet fut inclus dans l'inventaire des biens de l'Abbaye en 1790. L'ensemble des propriétés fut alors confisqué et mis en adjudication.

Sources :

- 1 Histoire Générale et Particulière de Bourgogne, tome I, par un religieux de l'abbaye St-Bénigne de Dijon
- 2 Histoire des évêques de Chalon, Mémoires de la Sté d'Histoire et d'Archéologie de Chalon, J. Louis BAZIN
- 3 Les seigneurs de Germolles, Julien MONCHANIN
- 4 Notice historique sur la ville de Givry et ses hameaux, Léonce LEX
- 5 Inventaire sommaire des Archives Départementales de Saône-et-Loire, série H – abbaye de Maizières
- 6 Mellecey – Josette GIUSTINIANI-MANVIEU

Moiss'-batt' et traîne-culs ...

Voilà des mots qui ne vous disent peut-être pas grand-chose ... moiss'-batt' ? traîne-culs ? ... s'agit-il de ces "traîne-culs", locution populaire du début du XX^e siècle, moins utilisée de nos jours, désignant des hommes désœuvrés dont le fond de culotte tombait plus bas que les fesses ! Pas du tout ! pour ces deux termes, il s'agit des attractions-phares de la **fête de l'agriculture** qui s'est déroulée samedi 9 et dimanche 10 août tout près de chez nous, à Saint-Désert.

Après La Clayette en 2024, les jeunes agriculteurs de Saône-et-Loire ont organisé cette année leur fête annuelle à Saint-Désert, au lieu-dit "Cocloyes", sur les 20 hectares de la ferme du même nom. Ces journées de festivité ont rencontré un grand succès. Le soleil bien présent (même un peu trop selon certains) n'a pas empêché le public de venir très nombreux, autour de 5000 personnes sur les deux jours. Au-delà de leurs visiteurs habituels composés de famille d'agriculteurs, de leurs amis et d'initiés, les organisateurs ont relevé la présence importante de familles visiblement citadines, qui étaient venues avec leurs enfants. Il faut dire que tout a été fait pour satisfaire les désirs de chacun, un programme complet, pensé pour tous les publics, dans une bonne ambiance, résolument festive et familiale. Nous vous en présentons les principales lignes.

L'exposition de matériels agricoles, modernes et anciens

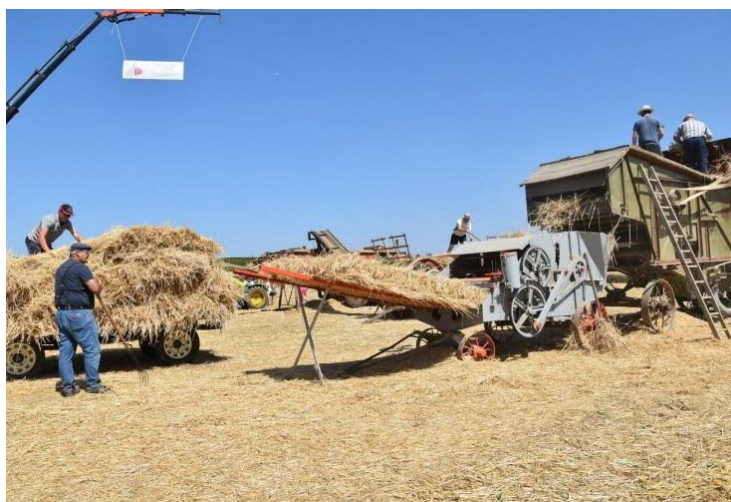
Un énorme tracteur, tout neuf, c'est impressionnant, et c'est vrai qu'on peut dire que c'est beau ! *"beau comme un tracteur"* dit-on. Sur la photo de gauche, on passe de 300 CV à 15 CV ! C'est très intéressant aussi de regarder, ces vieux tracteurs (photo à droite ci-dessous), surtout lorsque le propriétaire réussit à les faire démarrer, ce qui a été le cas, sans trop d'efforts finalement, pour ce tracteur, qui va bientôt fêter ses 100 ans !



Les démonstrations-témoignages du patrimoine agricole (ici, le battage à l'ancienne)

Autrefois le travail de récolte du blé exigeait beaucoup plus d'étapes et de main-d'œuvre que les moissons que nous connaissons aujourd'hui.

A cette époque-là, chaque village ne possédait souvent qu'une seule batteuse, qui tournait sur l'ensemble des exploitations, fédérant ainsi les paysans autour de ces grandes manœuvres qui nécessitaient la solidarité et la mobilisation de toute une profession, unie dans le labeur et la convivialité.



La démonstration de chiens de troupeau

Pour celui qui assiste pour la première fois à une démonstration de chien de troupeau, il est toujours surprenant de voir à quel point le chien de troupeau (ici un *Border Collie*) est en permanence en contact avec le berger et le troupeau qu'il ne quitte pas des yeux, toujours prêt à réagir avec efficacité et précision. C'est un chien qui présente une grande intelligence et un dévouement sans limites pour son maître et pour son travail !



Le concours de "labour en planche"

En quoi consiste le concours de labour en planche ?

Il faut tourner dans un seul sens autour d'une parcelle préalablement délimitée, avec une charrue simple, non réversible. *"Cela demande une grande dextérité pour réaliser avec succès un labour bien fermé, un sillon rectiligne, puis terminer la parcelle proprement, sans trace de pneumatique"*.

Concours gagné avec brio, sur 12 concurrents, par le jeune Jules NAFFETAS.



Les animations sportives

Les jeunes agriculteurs comptaient sur ces animations pour faire venir du monde : la course de vieilles moissonneuses-batteuses des années 70, appelée **moiss'-batt' cross** et la course de vieilles voitures quasiment coupées en deux, les **"traînes-culs"**. Ces deux compétitions motorisées motivent particulièrement les jeunes des différents cantons, qui ont à cœur de faire gagner le leur ! Chaque équipe y a consacré du temps, a tout vérifié, pour être fin prête le jour J. La course n'empêche pas une grande amitié entre les équipes, qui souvent se connaissent depuis longtemps. Pour les deux courses, c'est la passion de la mécanique, du spectacle, dans un enfer de chaleur, de fumée et de poussière soulevée à chaque passage sur ce circuit de terre particulièrement sèche en ce début de mois d'août 2025. Sur tous les plans, le public présent n'a pas été déçu !

Le moiss'-batt' cross

Les courses de moiss'-batt' cross sont des compétitions originales et spectaculaires qui voient s'affronter de vieilles moissonneuses-batteuses.

Le but est de faire plusieurs tours de piste le plus rapidement possible en suivant la piste.

En vue de cette course, les moissonneuses sont "travaillées". Les principaux travaux réalisés reposent sur l'installation de protections tout autour de la machine, avec l'utilisation de glissières de sécurité, car en course les chocs avec les autres concurrents sont fréquents. Le poste de conduite est protégé, il comporte des arceaux de protection, le cas échéant des grilles de sécurité pour remplacer les vitrages, ainsi qu'un harnais ou une ceinture à trois points.



Pour améliorer les performances et alléger la machine, tout ce qui ne sert pas à la course - la coupe, le batteur et les secoueurs - est enlevé. Par mesure de sécurité aussi, un accélérateur à pied vient remplacer celui à main : ainsi, en cas de danger pour le conducteur, l'engin s'immobilise rapidement.

Chaque département établit son règlement de course. Il n'y a donc pas de compétitions à l'échelle nationale.

Les jeunes agriculteurs de Saône-et-Loire (JA71) sont du genre combatif et ne manquent pas d'idées. On a pu assister à un duel de moissonneuses, affrontement direct entre deux mastodontes ! On ne dira pas lequel a réussi à faire reculer l'autre !

C'est en 1984 que cet événement agricole sportif mettant aux prises de vieilles moissonneuses-batteuses a vu le jour. *"La légende veut que ce soit venu des États-Unis, ce qui est faux. C'est un jeune agriculteur eurélien (de l'Eure-et-Loire) qui a eu cette idée un peu folle et saugrenue. Pour faire passer la "pilule", il a expliqué qu'il avait pris cette idée de l'autre côté de l'Atlantique. Depuis, la discipline s'est étendue rapidement sur tout le territoire français. Ces "formules 1 des champs" roulent à plus de 30 km/h !" (Source : L'Echo républicain du 26 août 2013)*



Les traîne-culs

Tout comme les Moiss'-batt', les "traîne-culs", ces curieuses "demi-voitures", font la course et le show sur la piste en terre.

Les traîne-culs sont très répandus en France, et il en existe différents modèles. Ainsi, à Saint-Désert, on a pu voir un type de traîne-cul à quatre roues : les roues avant motrices, équipées de pneumatiques, sont celles de la voiture d'origine, et deux "roues" à l'arrière, non équipées de pneus, raccrochées à la demi-carrosserie avec les moyens du bord ! Sur l'arrière raccourci par rapport au modèle original, les concurrents roulent donc sur les jantes !

Outre la section de la moitié de la carrosserie d'origine, ces engins demandent pas mal de modifications, notamment pour le circuit de freinage et celui de l'échappement, le déplacement du réservoir d'essence (qui est limité en volume) ... et tout ce qui touche à la sécurité du pilote dans l'habitacle, grilles, arceaux, ceintures, casques, extincteurs ...

La conduite est particulière, mais permet des pointes à plus de 60 km/heure, soulevant un énorme nuage de poussière, comme "cadeau" pour les poursuivants ...





A savoir Il existe des traîne-culs à trois roues, roue arrière fixe, avec ou sans pneu, et roue arrière "folle" (comme les roues de votre caddie au supermarché), modèle encore plus difficile à maîtriser dans les courbes. Le succès des traîne-culs a tendance à prendre le pas sur celui des moissonneuses, car ils sont plus faciles à préparer et à transporter, et permettent à nos jeunes agriculteurs de participer à moindre frais à des courses captivantes.

Mais il faut parler aussi de la mini-ferme pour les enfants et les grands, du marché paysan avec ses dégustations de produits locaux, des animations pédagogiques, des rencontres aux différents stands de la profession, des différents partenaires ... mais aussi de la messe des laboureurs le dimanche matin.

Après l'édition 2013 à Châtenoy-le-Royal, qui avait connu aussi un grand succès, le CCJA (*Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs*), qui couvre les cantons de Chalon, Givry, Sennecey-le-Grand et Buxy et qui organise ces journées, peut être fier de l'édition 2025 ! La fête a été réussie, sans fausses notes, beaucoup de monde aux repas organisés samedi soir et dimanche midi, plus de 2000 repas servis, beaucoup de monde aussi au bal du samedi soir, sans parler des buvettes qui n'ont pas eu de mal à faire le plein tout au long de ces deux jours !



Au-delà de la fête, c'était l'occasion pour nos jeunes agriculteurs de faire connaître les métiers de l'agriculture et de l'élevage, de répondre aux questions de ceux qui envisagent un retour à la terre, la terre qui a nourri les hommes depuis si longtemps et qui va continuer à le faire, vu le dynamisme et l'enthousiasme de ces nouvelles générations de jeunes agriculteurs, comme on a pu le voir à Saint-Désert. On leur souhaite tous les bonheurs possibles dans leur vie professionnelle et familiale.

Crédit photo : Le JSL (Emmanuelle VIREVOLVIT)

Le JDD (Marc GRÉGOIRE)

Allumez le feu !

En ce 14 juillet 2025, comme pour les années précédentes, un magnifique feu d'artifice était tiré à Dracy, depuis la zone de loisirs. Dix minutes intenses, au cours desquelles la *Maison Royet*, sous la direction de son maître artificier Thomas SCHAAF, a lâché dans le ciel de Dracy plus de 150 "bombes", et 400 "projectiles divers"! Un feu d'artifice "à l'ancienne" comme on les aime, pas de musique, pas de faisceaux laser, pas de drones ! Rien qui puisse distraire votre attention concentrée sur les départs des fusées, les détonations, les explosions de couleurs, les étoiles par milliers qui d'un coup recouvrent tout le ciel au-dessus de vous, avant de retomber pour disparaître sur vos têtes. Un vrai bonheur à déguster avec vos yeux d'enfants.



Les Dracysiens présents ont beaucoup apprécié ce spectacle pyrotechnique de qualité.



Ce feu d'artifice a demandé pas mal de préparation, il a fallu 4 heures de travail aux quatre personnes de l'équipe de l'entreprise *ROYET* (photo ci-contre) pour installer et raccorder toutes les pièces du puzzle au système de tir.

Le Conseil Municipal, avec deux adjoints et trois conseillers sous la houlette de Martial BEUGNET, a aussi beaucoup œuvré pour la réussite de cette soirée, avant et pendant celle-ci. Préparation et balisage du terrain, sécurisation des spectateurs, mise à disposition des moyens pour prévenir le risque d'incendie, dispositif pour orienter

dans la nuit les arrivants vers la zone de sécurité (les terrains de boules).

Il a fait très beau, tout s'est bien passé, ce qui confirme que tout était bien préparé. Cela mérite notre reconnaissance, d'autant qu'il s'agit de bénévolat au service de la Commune et de ses habitants !

Autre bénévolat, qui mérite aussi d'être signalé : comme les deux années précédentes, la "*Pétanque Dracysienne*", représentée par Patrice, Christian et Yves, a assuré la buvette à des prix imbattables (les bars de Givry n'ont qu'à bien se tenir !).

Rendez-vous l'année prochaine. Nous espérons la poursuite de cette manifestation, bien ancrée maintenant à Dracy.

Marc GRÉGOIRE



Le musée de la pompe à essence fait le plein !

Cette année encore, le musée de la pompe à essence de Dracy tourne au super ! Nombreuses visites de clubs, rallyes, associations ... *l'amicale rétro de Nevers, le club des 3 A de Lyon* (Amateurs des Automobiles Anciennes, club créé en 1956, à l'origine du salon Epoqu'auto, réunissant à Eurexpo chaque année des milliers de visiteurs, 105 000 en 2024), *le club Maserati France, le club ALBA* (Amateurs Lyonnais de la Berlinette Alpine), *le rallye de la Côte Chalonnaise, le club moto du Val de Saône*, et bien d'autres ...

Pour Michel BERNARD, la rentrée de septembre a été bien chargée : jeudi 4 septembre, il accueillait une brochette de chefs étoilés, que des grands* de la Gastronomie Française ! et le lendemain, vendredi 5, il recevait le meeting international Autobianchi, (15 Italiens, 10 Hollandais, 10 Allemands, 5 Suisses et 15 Français).

Cette année, le meeting annuel des propriétaires d'Autobianchi était organisé par la France. C'est l'association d'Amplepuis (69) "*Les amis de l'Autobianchi France*" qui recevait les 30 équipages venus de cinq pays européens et leur faisait découvrir Beaune et ses *hospices*, les classiques : Château de Couches, château et musée de la voiture de course Abarth à Savigny-lès-Beaune, et - maintenant incontournable - le musée de la pompe à essence de Dracy !



Ci-contre, bien alignées dans le parc de Michel, les 30 voitures plus que trentenaires, toutes magnifiques, et en parfait état !

Autobianchi a été fondée le 11 janvier 1955, à la suite d'un accord entre les sociétés Fiat, Pirelli et Edoardo Bianchi, qui prévoyait que Fiat serait chargée de fournir les organes mécaniques, Pirelli les pneus, et qu'Autobianchi réaliserait les carrosseries et l'assemblage.

La plus connue des Autobianchi est l'A 112 Abarth, dernière œuvre de Carlo ABARTH, le sorcier italien qui a fait rêver beaucoup de passionnés de rallyes, aujourd'hui "boomers". En 1992, le site de production de Desio est fermé, marquant la fin définitive de la marque Autobianchi.



Vous n'avez pas encore visité le très intéressant musée de la pompe à essence ? Vous pouvez appeler Michel BERNARD ☎ 06 78 78 29 83, il vous proposera de vous joindre à la prochaine visite de groupe. Vous comprendrez qu'à titre individuel, ce n'est pas possible, à moins de réunir un minimum de 10 personnes ... A chaque rencontre, d'une durée de deux heures, Michel vous fera partager sa passion de l'histoire des carburants et découvrir ses collections, qui vont bien au-delà de ses 100 pompes à essence !

Marc GRÉGOIRE

* De gauche à droite : Michel ROSTANG (Maison Rostang Paris), Jean-Paul LACOMBE (Bistrot de Lyon), Jacques LAMELOISE (Maison Lameloise Chagny), Michel BERNARD, et Jean COUSSAU (Relais de La Poste à Magescq, Landes)

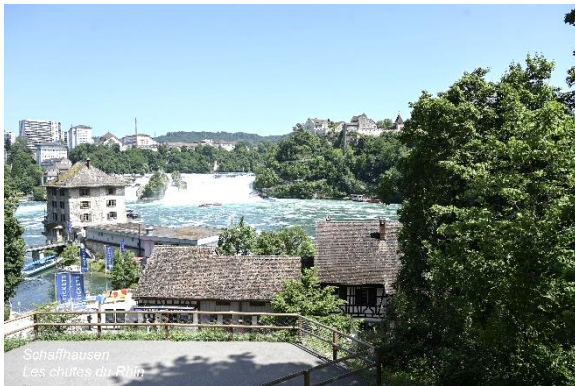
Photo JSL : Emmanuel MÈRE



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LOISIRS

Voyage des 13, 14 et 15 juin au lac de Constance : 51 personnes présentes.



Schaffhausen



Meersburg



Ile de Mainau

(photos : Michel HOUCHOT)

Un reportage vidéo de plus de 6 minutes est visible sur le site internet de la Mairie de Dracy (pour le voir : ouvrir l'onglet Culture/Associations, puis cliquer sur Association Loisirs).

Dimanche 14 septembre : Randonnée pédestre

Le petit étang au lieu-dit "les Valottes" sur la commune de Chenôves a été le point de départ pour une vingtaine de randonneurs. Pour les marcheurs de l'*Association Loisirs*, c'était l'occasion de se retrouver une dernière fois.



Pas de nostalgie et beaucoup de bonne humeur, comme le montre la photo du pot d'arrivée.

Dimanche 28 septembre : le château de Gy et les jardins aquatiques d'Acorus (Haute-Saône)

Après 45 ans d'activités diverses, l'Association s'arrête en cette fin d'année 2025.

Des années 80 à aujourd'hui, c'est près de 200 randonnées en Saône-et-Loire et Côte d'Or, plus d'une centaine de sorties d'un, deux ou trois jours en France et dans les pays voisins, avec un maximum de visites guidées. Des activités variées ont jalonné les saisons, avec particulièrement la réussite du *Salon sucré-salé*.

Mais une association, ce n'est pas seulement des chiffres, c'est un endroit de rencontre, de partage et d'amitié. Un grand merci à ceux qui nous ont soutenus et accompagnés.

Les époques changent, la société évolue. Dracy compte plus de 15 associations et bénéficie de nombreux équipements, pour le bonheur de chacun.



PÉTANQUE DRACYSIENNE

L'équipe de Dracy engagée en 3^{ème} division du championnat des clubs vétérans a terminé à la 2^{ème} place de son groupe (qui comprend les équipes d'Autun, Paray-le-Monial, Le Breuil, Mesvres, Auxe, Epinac) et accède à la 2^{ème} division pour la saison prochaine.

"C'est un bon résultat", a commenté Yves RICHARD, président du Club.

Sur un tout autre plan, une bien triste nouvelle : nous déplorons la perte d'un de nos fidèles membres, Jacques BOUILLOUX, décédé en juin dernier.

Rappel pour les personnes intéressées

Entraînements les mardis et vendredis, à partir de 14 heures (terrains près de la salle des fêtes)

Bonne rentrée à tous.



BIBLIOTHÈQUE DE DRACY-LE-FORT



Secteur "adulte"

Les nombreux ouvrages de la Rentrée littéraire sont en bonne place chez les libraires. Ils nous promettent de belles pages. Les bibliothécaires sont à pied d'œuvre pour faire une première sélection parmi plus de 484 titres annoncés !

La présentation des ouvrages retenus, découvertes et coups de cœur, aura lieu lors du prochain Club Lecture (**ouvert à tous, sans inscription préalable**), le 7 novembre.

Quelques titres pour vous inciter à rejoindre la Bibliothèque :

"Nous sommes faits d'orages" de M. CHARREL, *"Passagère de nuit"* de Y. LAHENS, *"Je voulais vivre"* d'A. de CLERMONT-TONNERRE, *"La nuit au cœur"* de N. APPANAH, *"Les fleuves du ciel"* d'E. SHAFAK, *"La bonne mère"* de M. DI MATTEO, *"A retardement"* de F. THILLIEZ, *"Les ténèbres de Mörkret"* de C. GREBE, *"Entre toutes"* de F. BOUYASSE, et bien d'autres, puisqu'une quarantaine d'ouvrages vous seront proposés en ce début d'automne.

En attendant, pour vous faire patienter, lors de la permanence du 12 septembre, nous avons mis en circulation 33 ouvrages récents issus d'achats, et moins récents issus de dons.

Nous tenons à cette occasion à remercier nos généreux donateurs.

Secteur "Jeunesse"

Qui dit *septembre* dit *RENTÉE SCOLAIRE*, avec cette année 111 élèves : effectif stable et cinq classes reconduites.

Première permanence avec l'école, le mardi 9 septembre.



Classe maternelle moyens/grands, avec Pauline, la nouvelle enseignante à Dracy.

A la Bibliothèque, une nouvelle organisation est à l'essai pour ce premier trimestre, avec des plages horaires supplémentaires pour recevoir les différentes classes.

En effet, l'an dernier, il nous arrivait une fois par mois de recevoir trois classes dans une matinée, et le timing était serré, surtout pour les maternelles !

Nous espérons que ce nouveau planning conviendra à tous et permettra aux plus petits de profiter pleinement de ces moments de détente et d'accès à la lecture.

Toujours beaucoup de projets d'animation du "secteur Jeunesse" pour l'école de Dracy, dont les cinq classes participent encore cette année au *Prix des Incorruptibles* (les enfants voteront pour leur ouvrage préféré, parmi une sélection de six livres par classe).

De belles découvertes en perspective !

Bien entendu, la Bibliothèque accueille aussi les enfants en dehors du temps scolaire.

Pour une adhésion annuelle de 6 €, ils peuvent profiter d'un large choix de livres (albums, romans, BD, documentaires).

Pour mémoire Coût de l'inscription "adultes", pour une personne seule ou en couple, jusqu'à la fin de l'année 2025 : 10 €.

Les bibliothécaires de Dracy sont 100% bénévoles, 100% enthousiastes.

Elles vous accueillent, enfants et adultes, les mercredis et vendredis de 16h30 à 19h

(aux heures d'ouverture) ☎ 03 85 44 31 23, puis taper 3 mail : biblio-dracy@orange.fr

Site web catalogue en ligne : <https://cbpt71-pom.c3rb.org>



Sur ce site, vous aurez la possibilité d'y consulter tous les livres de Culture et Bibliothèque Pour Tous du département, et - si vous êtes adhérents de la Bibliothèque de Dracy - d'avoir accès (avec un mot de passe) aux ouvrages de votre Bibliothèque exclusivement et, si vous le souhaitez, de les réserver.

Club "*les Amis de Dracy*"

Le Club a fait sa rentrée le 8 septembre, à 14 heures. Si vous voulez passer des moments de détente, nous vous accueillerons avec plaisir.

Petit rappel : nous nous rencontrons deux après-midi par semaine, le deuxième et le quatrième lundi de chaque mois. Le Club a débuté sa saison avec un goûter d'anniversaire, pour fêter les 80 ans d'une de nos membres.

Les Amis de Dracy souhaitent une bonne rentrée aux membres et aux lecteurs du Journal.



Contacts Bernard SIMARD, président ☎ 06 14 73 78 50
Jocelyne MICHEL, secrétaire ☎ 06 22 28 50 14



GYM VOLONTAIRE DRACY

Reprise des cours pour une nouvelle saison de sport "santé, forme et bonne humeur"



lundi matin 10h45-11h45 gym spéciale seniors, avec **Marie**. Activité physique adaptée pour rester en forme et conserver son potentiel.

mercredi soir 18h30-19h30 gym dynamique, avec **Lindsay** cardiotraining – renforcement musculaire – stretching



jeudi soir 19h-20h : Alexandre propose une alternance de séances Pilates, Bodyzen et Fitball et de cours plus "traditionnels". Formé en 2025 au module Yoga niveau 1, il enrichira ses séances de nouvelles pratiques.



Un planning est envoyé à chaque licencié.

La cotisation annuelle pour la saison 2025-2026 est de 107 €, comprenant la licence fédérale FFEPCV (29 €, dont 50% déductible de l'impôt sur le revenu).

Pour mémoire : la fourniture d'un certificat médical n'est plus nécessaire. Un questionnaire très simple permet d'évaluer si la situation de santé de la personne nécessite un avis médical.

Pour découvrir l'activité, il suffit de suivre une séance découverte, sans engagement.

Le mail de l'association : gymv-dracylefort@orange.fr

QI GONG BONHEUR DE D'ÊTRE

Les 16 adhérents de l'Association (dont deux nouveaux) se sont réunis lundi 15 septembre.

Nous nous sommes retrouvés à la salle Polyvalente. Lorsque le temps le permet, nous préférons pratiquer le Qi Gong dans le parc de la zone de loisirs.

Mercredi 17, nous avons fait un stage chez Christelle, notre coach.



Nos séances se déroulent les lundis, de 14h à 15h30. La cotisation annuelle est inchangée.



YOGA POUR TOUS

Le bureau s'est réjoui de la fin d'année festive dont ont pu profiter nos participants. Nous nous sommes en effet retrouvés deux fois lors des *Terrasses de Dracy*, le vendredi soir, pour un apéritif musical. Et en juin, le samedi 21, nous avons renouvelé notre séance de yoga en plein air au bord de l'étang Chaumont, suivie d'un pique-nique partagé et gargantuesque.



Ces temps de rencontre nous permettent de créer des liens plus profonds entre nous et nous constatons que l'ambiance du groupe est de plus en plus amicale, agréable et ouverte aux autres.

Le yoga nous manque dès que nous arrêtons de le pratiquer, c'est pourquoi nous ajoutons des séances en fin d'année et nous suivons le calendrier scolaire au plus près. Pour cette nouvelle saison, trop pressés de reprendre, nous avons redémarré le 1^{er} septembre !

La cotisation annuelle ne change pas (250 €), alors que nous avons programmé de nouvelles séances d'une heure trente durant les vacances scolaires (Toussaint, février et Pâques).

Les séances de trois heures (sur quatre samedis matin, répartis dans l'année) sont également incluses dans la cotisation, et en cours d'année les cours peuvent être interchangés, si besoin.

Dès les premières séances, nous avons retrouvé avec plaisir presque tous les anciens et déjà accueilli trois nouveaux participants.



Le site internet du yoga est : <https://yoga-pour-tous-dracy.jimdosite.com>, sur lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires pour vous inscrire ou nous suivre durant l'année (*informations générales et feuilles d'inscription disponibles également sur le site de la mairie*).

Contacts : yogapourtousdracy@gmail.com ou ☎ 07 81 00 53 61 (Edwige DEBOISSY)

Cours : **lundi soir** de 18h45 à 20h15 à l'école primaire de Dracy-le-Fort
mercredi matin de 09h30 à 11h00 à la Salle Polyvalente de Dracy-le-Fort



Nous vous invitons à venir vous ressourcer et prendre un temps de plaisir et d'écoute de soi à tout moment de l'année.

Notre professeur nous répète que c'est le yoga qui s'adapte à vous et non l'inverse !

Bonne rentrée à tous ! "Namasté"

Edwige



TENNIS CLUB DE DRACY

Allée des Fougères

www.tennis-dracy.fr



En juillet, des stages pour jeunes et adultes ont été organisés par Christophe LÉCRIVAIN.

Les phases finales de l'habituel tournoi du Club de Tennis de Dracy se sont déroulées le dernier week-end d'août (après une quinzaine de jours perturbés par la météo).

Une centaine de joueurs, dont 21 femmes, y ont participé, répartis sur trois tableaux : Simples Dames, de non classées à 15/1, Simples Messieurs, de non classés à 15/1, et Simples Messieurs "+45", 4^{ème} série. La remise des prix s'est faite en présence de Monsieur GROSJEAN.

Résultats : pour la 3^{ème} année consécutive, Marie-Pierre RAVET (15/2 TC Dracy) remporte la finale contre Lore-Anne PINNEUR (30/1 TC Chalon) sur le score 6/2 6/2.

Pour le tableau senior, Luca CLERC (15/2 TC Savigny-lès-Beaune) a gagné 6/2 6/2 contre Andréas ACHAT (15/2 TC Saint-Rémy).

Franck CUSSEMANE (30/1 TC Côte Chalonnaise) a remporté la finale du tableau "+45" avec le score de 7/6 6/2 contre Emmanuel DESROCHES (30/2 TC Saint-Marcel).

Le bureau espère reconduire ce tournoi l'été prochain. La nouvelle saison va démarrer en octobre, avec les championnats par équipes.



QI GONG de l'ARC-EN-CIEL

Cet art énergétique millénaire est pour moi une passion que je souhaite partager avec ceux qui seront présents à mes cours.

Le **Qi Gong** est basé sur l'attention, la respiration et la détente musculaire et articulaire. Un moment où le temps se pose et où l'on est juste là, présent à ce qui se passe en nous, dans la douceur et la tranquillité.

Les cours auront lieu les mardis de 19h à 20h30 et les jeudis de 10h à 11h30, à la Salle Polyvalente. Deux séances gratuites permettant de découvrir le Qi Gong vous sont proposées.

Dany-Claude TUETÉY ☎ 06.14.14.13.14 arcenciel.dracy@gmail.com

CLUB BLANC COULEUR

Nous avons terminé le mois de juin par deux moments très conviviaux :



notre journée atelier avec pique-nique, et notre repas de fin d'année aux *"Fables"* à Fontaines.
Ci-dessous quelques-unes de nos créations d'avant les vacances d'été.



Une date à retenir : notre Assemblée Générale, le **vendredi 10 octobre**.

CRAZY PATCH

Crazy patch a repris ses activités le jeudi 4 septembre, avec presque toutes ses adhérentes, heureuses de se retrouver. Le 11 septembre, l'Association a fêté officiellement sa création.

25 ans déjà ! Nos adhérentes ont été ravies de déguster de bons gâteaux élaborés par notre boulanger de Dracy et du crémant pour fêter l'évènement.



Le groupe entourant la Présidente



fondatrices de l'Association
Véronique FARNET, trésorière
Jeanne BAYOL, présidente
Danièle POURREZ, secrétaire



BOURGOGNE BONSAÏ CLUB

Avant une trêve estivale bien méritée pour ses membres, le printemps avait été très chargé en animations et expositions :

Foire du Château de Pierre-de-Bresse

Foire du Château de la Ferté

Animations en jardinerie (*Villaverde* à Louhans et Gourdon, *Gamm Vert* à Beaune)

L'heure de la rentrée a sonné, et dès le vendredi 12 septembre le Club a repris ses réunions bimensuelles de travail. Les travaux d'automne doivent débiter :

- Engraisage intensif de nos arbres qui ont souffert d'un nouvel été caniculaire
- Nettoyage de fin d'été
- Tailles d'automne
- Ligatures
- Etc.

Le *Bourgogne Bonsaï Club* a été présent les 20 et 21 septembre à la foire aux couleurs d'automne au Château de la Loyère, avec la présentation des 60 plus beaux arbres de ses membres.



D'autres animations sont d'ores et déjà programmées dans les jardinerie régionales lors des prochaines semaines.



SOCIÉTÉ DE CHASSE



Ouverture de la chasse le 21 septembre, à 8 heures.

Cette année, la société étant en manque de sociétaires, nous avons recruté quatre actionnaires, de quoi remettre la trésorerie à niveau. Les années où nous n'avons pas à poser de clôtures électriques, il ne rentre pas de subventions, donc baisse de trésorerie, une grande partie de celle-ci passe dans l'achat d'une centaine de faisans - lâchés en six fois - qui nous viennent de l'élevage de Sainte-Croix.

En 2025, après plusieurs repérages, nous avons constaté que les lièvres étaient moins présents sur le territoire que les autres années. Pour cette saison, nous sommes donc passés de deux lièvres à un seul par chasseur.

Plusieurs couvées de faisans ont été aperçues, ce qui est encourageant.

Pour ce qui est des battues au gros gibier, nous attendrons un peu.

Bonne ouverture à tous, et surtout soyez prudents !

solutions des mots croisés

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	C	O	U	C	H	E	S		C	D
2	O	R	T	H	O	P	E	D	I	E
3	R		E	C	U	I	S	S	E	S
4	N	E	F		B	N	A		L	E
5	I	X		P	L	A	C	E		R
6	O		C	R	O	C		R	I	T
7	T	R	A	I	N		K	I	R	
8	T	O	V	E		V	I	G	I	E
9	E	B	E	N	I	S	T	E	S	
10	S	E		T	E	L		E	A	U

HORIZONTALEMENT

1. Couches. CD. 2. Orthopédie.
3. Ecuisses. 4. Nef. BNA (Ban).
Le. 5. IX. Place. 6. Croc. Rit.
7. Train. Kir. 8. Tove (véto). Vigie.
9. Ebénistes. 10. SE (Sud-Est). Tel.
Eau.

VERTICALEMENT

I Corniottes.
II. Or. Ex. Robe. III. Utef (fêtu).
Cave. IV. CHC (chocolat). Prient.
V. Houblon. IE. VI. Epinac.
VSL (Véhicule Sanitaire Léger).
VII. Sesac (cases). Kit. VIII. DS.
Erigée. IX. Ciel. Irida. X. Désert.

Solutions du DINGBATS

Crème renversée
Cadre de vie
Joue contre joue
Le monde à l'envers
Un cercle de famille
Longueur d'onde

Rester en travers de la gorge
Opinions divergentes
Histoire sans queue ni tête
Passage souterrain
L'envers du décor
Bras dessus bras dessous

Tous les chemins mènent à Rome
Les pieds dans le plat
Sautes d'humeur
Mettre de l'eau dans son vin
Une partie de jambes en l'air
Plus de peur que de mal

COLLECTE DES DÉCHETS

Déchets ménagers : bac vert, le mardi matin

les mardis **14** et **28** octobre, **11** et **25** novembre, **9** et **23** décembre (sortir la poubelle le lundi soir)

Recyclables : bac jaune, le mardi matin

les mardis **7** et **21** octobre, **4** et **18** novembre, **2**, **16** et **30** décembre (sortir la poubelle le lundi soir)

Pour tous les emballages (métal, cartons légers, briques, flacons, bouteilles en plastique, barquettes, pots de yaourt, films et sacs plastiques, et ... depuis le 2 mai, **tous les papiers**).

colonnes à verre (bouteilles et bocaux) 4 zones à Dracy

zone artisanale de la Tuilerie, angle de l'allée du Bois et des Lauriers / parking de la Salle Polyvalente
rue du Pressoir, dans l'impasse Paul-Frédéric de Cardon / rue du Buet, avant la route Givry-Germolles

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Châtenoy-le-Royal

15 mn avant l'heure de la fermeture, il n'est plus possible d'accéder à la déchetterie.

Horaires d'été : du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-19h dimanche : 9h-12h

Horaires d'hiver : du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h dimanche : 9h-12h

Une carte magnétique personnelle est nécessaire pour pouvoir accéder aux déchetteries.



Annonces paroissiales

Permanences à la maison paroissiale

12, place de l'Eglise - Cidex 1084 - Givry

☎/répondeur : 03.85.44.32.39.

Permanences du mardi au vendredi de 10h à 12h.

mardi, mercredi et vendredi de 17h à 18h30.

e-mail stsymphoriencc@yahoo.com

site internet : saintsymphorien.net

Messes anticipées du samedi soir

17h30 à l'église St Jean des Vignes (Chalon)

18h à l'église de Notre-Dame de la Citadelle (Chalon)

18h à l'église du Sacré Cœur (Chalon)

18h30 à l'église Ste Thérèse de St Rémy

Messes dominicales

9 heures : à Mellecey le 5 octobre - Russilly le 26 octobre - Mercurey le 9 novembre - St Martin-sous-Montaigu le 16 novembre - St Jean-de-Vaux le 23 novembre

A Dracy en décembre et en février, à St Denis-de-Vaux en janvier.

10h30 à l'église de Touches les 1^{er} et 3^{ème} dimanches

à l'église de Givry les 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} dimanches.

En semaine : messe le vendredi à 9 heures à l'oratoire de la cure.

Messes en famille : 19 octobre et 16 novembre à Touches – 14 décembre à Givry.

Fête de la Nativité

Messe de la nuit de Noël : mercredi 24 décembre

18h à Givry, 19h à Dracy et 20h à Touches.

Messe du jour de Noël : jeudi 25 décembre

7h30 à St Martin-sous-Montaigu et 10h30 à Touches.

Fête de la Saint-Vincent : samedi 17 janvier 2026

9h à St Martin-sous-Montaigu - 10h30 à Touches et 10h30 à Givry.

Pour connaître les dates des rencontres (prière des mères, chapelet, Bible en tutoriels, MCR...), ne pas hésiter à se reporter à l'affichage aux portes des églises ou sur le site de la paroisse.

Carnet de deuil



Roger DESMURS naît à Châtillon-sur-Seine en Côte d'Or, à la veille de la Seconde Guerre Mondiale, le 5 septembre 1938. Quand son père se retrouve en captivité, il séjourne à Aluze, chez sa grand-mère Victorine, qui a beaucoup compté pour lui.

Il passe le reste de son enfance, puis son adolescence à Chalon-sur-Saône, avec ses deux frères Jean et Jacques. Il suit des études de comptabilité au Lycée de Garçons, et obtient son premier emploi au Trésor Public.

A l'âge de 20 ans, il est mobilisé et part en Algérie pour 28 mois, à Beni Messous, puis à Tlemcen, où il sera affecté au service du *Trésor des Armées*.

De retour à Chalon, il intègre le cabinet d'assurances de son père, qu'il reprendra à son compte en 1969.

En 1975, il épouse Anne-Marie MATHIAS, originaire de Mercurey. Le couple fait construire une maison au *Domaine de l'Orbize* en 1979. Leur fils unique, Benjamin, naîtra en 1980 ; il leur donnera en 2019 un petit-fils, Jules, ultime joie d'une vie heureuse et bien remplie.

Passionné de football, il entre comme dirigeant au *Football Club Chalonnais* dès 1962. Il en sera le président de 1969 à 1974.

Amoureux de la Côte d'Azur, il aimait y retrouver sa famille et ses amis, pour des moments de convivialité chaleureux. Et ceux qui le connaissaient appréciaient infiniment son humour permanent.

A sa retraite définitive en 1998, il profite de ses proches et bichonne son jardin. Mais la maladie de Parkinson va peser lourdement sur ses dernières années. Il s'est éteint chez lui, le 25 juillet. Ses obsèques religieuses se sont déroulées le 31 en l'église de Dracy, il a été inhumé au cimetière du village.

Le "Journal de Dracy" présente à Anne et sa famille ses profondes condoléances.



Liliane ZAHRA, MAILLARD de son nom de jeune fille, nous a quittés le vendredi 15 août 2025, à l'âge de 91 ans. Elle est née à Rambouillet, dans les Yvelines, le 12 avril 1934, à la caserne des pompiers où travaillait son grand-père, Victor MAILLARD.

En 1946, elle a suivi ses parents en Allemagne, à Coblenze, où sa petite sœur Marie-Madeleine est née en 1947 et où elle a rencontré son futur époux, Jean ZAHRA.

Leurs pères respectifs travaillaient au Détachement d'Occupation des Chemins de Fer (*DOCF*), sous le gouvernement militaire allié.

Liliane et Jean se sont mariés en 1953 à Dole, dans le Jura, et se sont installés à Lyon, dans le Rhône. Ayant fait une école de stylisme à Paris, elle a pu travailler chez les Canuts (peinture sur soie), pendant que son mari poursuivait ses études de médecine.

Ils se sont installés d'abord à Chalon-sur-Saône, puis à Dracy-le-Fort en 1970.

Elle aimait la nature, les arts et la brocante, passions qu'elle a transmises à ses quatre filles, Myriam, Véronique, Frédérique et Catherine.

Enthousiaste, entière, romantique, elle était une battante, très active.

Dans les années 90, elle s'est investie dans la paroisse de Givry (fleurs, chorale, kermesse et MCR (*Mouvement Chrétien des Retraités*)). Le 20 mars 1994, elle est entrée dans l'ordre franciscain séculier. Elle a effectué de nombreux pèlerinages : Lourdes, Assise, Paray-le-Monial et la Terre Sainte.

Elle s'était aussi engagée auprès d'ATD Quart-Monde (*Agir Tous pour la Dignité*) et auprès des enfants Lakota du peuple Sioux.

Elle s'est éteinte à l'hôpital de Chagny. Ses obsèques religieuses se sont déroulées à l'église Saint-Bénigne de Dracy-le-Fort. Elle a été inhumée au cimetière du village.

Le Journal adresse à sa famille ses sincères condoléances.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les procès-verbaux publiés ci-dessous reprennent les extraits les plus représentatifs des séances du Conseil Municipal et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du "Journal de Dracy" ou celle de la Municipalité.

Pour informations officielles, consulter le site de la Mairie <http://www.mairie-dracy-le-fort.fr>.

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Séance du jeudi 22 mai 2025 - 19h

Présents : Olivier GROSJEAN, Georges PAUCHARD, Dominique PETITJEAN, Martial BEUGNET, Marie-Claude PALMACE, Nicolas DUHAMEL, Jean-Bernard TUETÉY, Nathalie BLACHON, Florian PARDON.

Excusés ayant donné procuration : Nathalie SCHOUMACHER procuration à Marie-Claude PALMACE, Denis VIGIER procuration à Nicolas DUHAMEL, Mireille MENAND procuration à Dominique PETITJEAN, Thibaut COLIN procuration à Olivier GROSJEAN.

Secrétaire de séance : Martial BEUGNET.

Le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité de modifier l'ordre du jour comme suit :

- ajouter la délibération portant sur la création d'emplois non permanents à temps non complet (service périscolaire).
- Accord à l'unanimité.

POINT N°1 : Approbation du PV du Conseil Municipal du lundi 14 avril 2025

N'appelant pas d'observations, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

POINT N°2 : Délibération pour une admission en non-valeur

Sur proposition de M^{me} Coralie DORIER, service contentieux du *Service de Gestion Comptable* (SGC) de Chalon-sur-Saône, par courrier explicatif du 4 mars 2025, il conviendrait d'admettre en non-valeur des titres de recettes émis en 2022 pour un montant total de 393,10 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes d'un montant de 393,10 € et précise que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la Commune.

POINT N°3 : Délibération pour le renouvellement d'équipements vétustes – non éligibles

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de renouvellement de luminaires vétustes (60 points lumineux). Le plan de financement mentionné dans le courrier du SYDESL en date du 12 mai dernier précise le coût estimatif HT à la charge de la Commune :

Montant estimatif des travaux HT	27 250,00 €
Participation du SYDESL	0,0 €
Contribution estimative de la Commune HT (arrondie)	27 250,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le projet, donne son accord sur le plan de financement, précise que la contribution communale a été inscrite au budget 2025 et sera mise en recouvrement à l'initiative du SYDESL et autorise le Maire à signer tous documents.

POINT N°4 : Redevance d'Occupation du Domaine Public par les ouvrages de distribution de gaz

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du décret portant sur la modification du régime des Redevances pour Occupation du Domaine Public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Fixe la redevance due au titre de l'année 2025 en tenant compte de l'évolution sur un an de l'indice ingénierie à partir de l'indice connu au 1^{er} janvier de cette année, soit une évolution de 35% par rapport au montant issu de la formule de calcul du décret.

POINT N°5 : Délibération pour les tarifs du restaurant scolaire (Rentrée 2025/2026)

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de fixer comme suit le prix des prestations de restauration scolaire pour l'année 2025/2026 :

Restauration scolaire - élèves : 5,67 € Restauration scolaire - corps enseignant : 6,77 €

POINT N°6 : Délibération pour la location de parcelles

Alors que Monsieur Jean-Bernard TUETÉY a quitté la salle avant l'exposition de ce point, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en location comme terrain d'agrément les parcelles cadastrées A n°333, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030 et 1031 situées rue du Prémoy, au lieu-dit "La Grande Prairie", d'une superficie de 15 703 m².

Régie par un bail, cette location prendrait effet à compter du 1^{er} juin 2025, pour une durée de 3 ans (renouvelable par écrit au terme) et le loyer annuel serait de 785 €. Il est précisé que ce terrain devra disposer d'une clôture revenant à la charge du locataire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte ce projet, autorise le Maire à signer tous documents se rapportant au bail et demande à Monsieur le Receveur de mettre en recouvrement lesdites sommes.

POINT N°7 : Délibération pour la création d'un emploi non permanent à temps non complet
(service technique)

En raison d'un accroissement temporaire d'activité au cours de l'année 2025, pour assurer les missions afférentes au service technique communal et permettre sa continuité durant les congés des agents, Monsieur le Maire propose de créer :

- un emploi non permanent à temps non complet de 28h, du 1^{er} juillet au 30 septembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide la création de cet emploi, dont la rémunération sera indexée selon la grille d'Adjoint Technique Territorial et habilite le Maire à recruter cet agent contractuel et à signer tous documents s'y rapportant.

POINT N°8 : Délibération pour la création d'emplois non permanents à temps non complet
(service scolaire et périscolaire)

En raison d'un accroissement temporaire d'activité au cours de l'année scolaire 2025/2026, pour assurer le service scolaire et périscolaire, Monsieur le Maire propose de créer deux emplois non permanents à temps non complet, l'un de 27 heures, l'autre de 39 heures hebdomadaires (ATSEM) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide la création de ces deux emplois, indique que les rémunérations seront indexées selon la grille indiciaire d'Adjoint Technique Territorial (27 h) et du grade d'ATSEM (39 h), et habilite le Maire à recruter deux agents contractuels pour pourvoir ces emplois et à signer tous documents s'y rapportant.

POINT N°9 : Délibération pour une convention d'entretien des pistes cyclables structurantes

Il reviendrait à la commune de Dracy-le-Fort d'assurer l'entretien courant, l'entretien du revêtement et de la structure des voies cyclables. Dans le cadre de cette délibération, une demande d'informations complémentaires a été adressée aux services compétents de l'Agglomération. A ce jour ces éléments n'ont pas été transmis. Aussi le Conseil Municipal décide-t-il à l'unanimité d'ajourner cette délibération et de la reporter à une séance ultérieure.

POINT N°10 : Tirage au sort des jurés d'assises - 2026

Les communes de plus de 1 300 habitants doivent établir la liste préparatoire pour l'année 2025. Elles sont appelées à tirer au sort un nombre de noms triple de celui fixé par arrêté. Pour Dracy : 1 juré, soit un tirage au sort de 3 noms. Les personnes concernées seront informées par courrier.

POINT N°11 : Comptes rendus des activités du Grand Chalon

Aucune réunion n'a été organisée depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

POINT N°12 : Comptes rendus des syndicats et autres représentations extérieures

Aucune réunion n'a été organisée depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

Informations du Maire

- Budget 2025 – Dispositif de Lissage CONjoncturel des recettes fiscales (DILICO)

Dans le cadre de l'adoption de la loi de finances pour 2025, il avait été prévu qu'une contribution significative des collectivités territoriales (dont les communes) soit mise en place afin de participer au redressement des finances publiques. En 2025, ce DILICO prévoit toujours un prélèvement sur les recettes fiscales des collectivités pour 2099 collectivités, dont 1908 communes, 131 intercommunalités, 48 départements et 12 régions.

Les services préfectoraux avaient indiqué qu'en février dernier Dracy-le-Fort participerait à l'effort national, à hauteur de 4 388,01 €, soit un prélèvement par douzième de 365,67 €. Ce chiffre a été revu à la hausse et amené à 9 771 €, ce qui portera le prélèvement par douzième à 814,25 €.

- Enquête sur les "pratiques du compostage" - présentation des résultats

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête avait été menée au niveau de l'agglomération sur cette thématique. Elle avait pour objectifs de mieux comprendre les usages, d'identifier les freins et leviers à la pratique du compostage, et d'évaluer l'impact des actions de sensibilisation engagées.

Il en ressort que 385 réponses ont été recueillies et elle met en lumière plusieurs éléments clés :

- Près de 75% des répondants compostent déjà, majoritairement dans un composteur en bois ;
- Un quart des répondants ne compostent pas, principalement en raison d'un habitat peu adapté (copropriété, appartement) ou de l'absence de solution collective à proximité.
- 45% des composteurs ont été acquis en dehors du circuit de distribution du Grand Chalon, suggérant un taux d'équipement réel supérieur aux estimations initiales.
- 95% des usagers constatent une réduction de leurs déchets ménagers, confirmant le compostage comme un levier efficace.
- Des freins subsistent, notamment sur la clarté des consignes et les nuisances perçues (rongeurs, insectes).
- Une demande existe pour des solutions de compostage partagé, bien que peu de personnes souhaitent en devenir référentes.

- Enquête numérique - présentation des résultats

Au sein du *Dracy Info* du mois de mars, une enquête sur le numérique et ses usages a été communiquée aux Dracysiens. Sur les 14 personnes qui ont répondu, une large majorité se sont montrées intéressées. Il en ressort que les rendez-vous individuels sont nettement privilégiés par rapport aux ateliers collectifs. Monsieur le Maire précise que les besoins exprimés sont variés, mais certaines thématiques reviennent systématiquement : l'utilisation de l'ordinateur, la messagerie électronique, ainsi que la gestion des contenus numériques. Toutes les personnes intéressées ont laissé un numéro de téléphone pour être recontactées. Dans un premier temps, et en fonction de leur mobilité, ces personnes pourraient être orientées vers les permanences dans les communes voisines.

Manifestations - Édition 2025 "Les Terrasses de Dracy"

Les groupes retenus par le C.C.A.S. sont les suivants : 6 juin : *LES NOSTAL'R* - 13 juin : *ONYX*.

La restauration rapide sera assurée par "*C'EST DANS LA BOÎTE*", gérée par deux jeunes Dracysiens. Toutes les informations relatives à ces animations musicales seront relayées sur les différents canaux d'informations communaux, ainsi que dans la presse locale.

- Milieu associatif

- Remerciements pour l'octroi de subventions en 2025 : l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Givry et ses environs et l'association "*Mellecey Loisir Cirque*".

- Statistiques de l'Agence Postale Communale (APC)

L'APC est ouverte du lundi au vendredi de 13h45 à 17h.

- Document disponible : Rapport d'activité de la Fondation du patrimoine de Bourgogne/Franche-Comté 2024.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **jeudi 3 juillet 2025 à 19h à la Mairie**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10. Signature pour accord des membres présents.

Le Secrétaire, Martial BEUGNET

Le Maire, Olivier GROSJEAN

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Séance du jeudi 3 juillet 2025 - 19h

Présents : Olivier GROSJEAN, Georges PAUCHARD, Dominique PETITJEAN, Martial BEUGNET, Marie-Claude PALMACE, Nicolas DUHAMEL, Nathalie BLACHON.

Excusés ayant donné procuration : Jean-Bernard TUETAY procuration à Georges PAUCHARD, Nathalie SCHOUMACHER procuration à Marie-Claude PALMACE, Denis VIGIER procuration à Nicolas DUHAMEL, Florian PARDON procuration à Nathalie BLACHON, Mireille MENAND procuration à Dominique PETITJEAN, Thibaut COLIN procuration à Olivier GROSJEAN.

Secrétaire de séance : Marie-Claude PALMACE.

Le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité de modifier l'ordre du jour comme suit :

- Ajouter une délibération portant sur la tarification du chauffage de la Salle Polyvalente.

Accord à l'unanimité.

POINT N°1 : Approbation du PV du Conseil Municipal du jeudi 22 mai 2025

N'appelant pas d'observations, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

POINT N°2 : Tarification pour la consommation de gaz à la Salle Polyvalente

Monsieur le Maire propose que le tarif du chauffage de la Salle Polyvalente soit facturé aux locataires (après état des lieux de sortie) comme suit :

du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 : 0,424 € / m³ du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025 : 0,458 € / m³

Accord à l'unanimité.

POINT N°3 : RODP Routier et non routier sur les réseaux et ouvrages de télécommunication 2025

(ORANGE)

Conformément au décret du 27 décembre 2005, le Conseil Municipal doit fixer le montant des Redevances à percevoir auprès des opérateurs au titre de l'Occupation du Domaine Public par les réseaux et installations de télécommunication. Le Maire rappelle que la Commune a décidé d'adhérer au principe de mutualisation d'une somme équivalente au produit de la RODP télécom (instauré par le SYDESL) et destinée au financement des travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité fixe la Redevance d'Occupation du Domaine Public par les réseaux et installations de télécommunication aux montants "*plafonds*" fixés par le décret du 27 décembre 2005, actualisés pour 2025 aux montants suivants :

RODP télécom Montants	Artères * (en € / km)		INSTALLATIONS RADIOELECTRIQUES (pylône, antenne de téléphonie mobile, antenne wimax, armoire technique...)	Autres installations (cabine téléphonique sous répartiteur) (€ / m²)
	Souterrain	Aérien		
Domaine public <u>routier</u> communal	48,65	64,87	selon permission de voirie	32,44
Domaine public <u>non routier</u> communal	1 621,82	1 621,82	selon permission de voirie	1 054,18

Le Maire rendra compte au Conseil Municipal de la redevance encaissée chaque année et de la contribution versée au SYDESL.

POINT N°4 : Délibération pour la cession d'une partie de la parcelle AE 64 (annule et remplace)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la mise en vente de la parcelle AE 168 de 943 m², située au lieudit "*La Chaume*" au propriétaire du terrain cadastré AE n°130.

En raison de l'implantation du bien et de la conjoncture immobilière actuelle, le prix de cession proposé par la Commune est fixé à 1,50 € par m², soit 1 414,50 €.

L'étude de M^e DUC DODON sera sollicitée pour représenter la Commune lors de la vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Annule la délibération du 8 octobre 2024 ;
- Décide de vendre la parcelle AE n° 168 au prix de 1 414,50 € ;
- Décide que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur ;
- Autorise le Maire à faire le nécessaire et signer tous documents se rapportant à cette vente.

POINT N°5 : Délibération pour la suppression d'une admission en non-valeur (annule)

Vu la délibération du 22 mai 2025 portant sur une admission en non-valeur, considérant que cette délibération portait sur trois titres pour des montants partiels, et qu'il n'est pas possible de constater une non-valeur partielle, Monsieur le Maire propose d'annuler ladite délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité annule la délibération du 22 mai 2025 et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette délibération.

POINT N°6 : Délibération pour la réhabilitation d'un logement communal

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à l'acquisition d'un bien immobilier situé au 19, rue du Moulin Madame, il est nécessaire d'engager des travaux de réhabilitation complète. Devant la technicité requise par ce type d'opération, la sollicitation d'un bureau technique et d'une mission de contrôle technique est nécessaire.

Après une nouvelle consultation de plusieurs entreprises, le Conseil envisage de retenir la candidature du bureau technique *TEAM INGENIERIE* et pour la mission technique l'entreprise *SOCOTEC*.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Mandate le bureau technique *TEAM INGENIERIE* pour la réalisation des diagnostics de structure, les études énergétiques et les missions afférentes à la mission de base du projet ;
- Confie la mission de contrôle technique à l'entreprise *SOCOTEC* ;
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

POINT N°7 : Renouvellement de la convention d'utilisation de la salle de motricité à titre gratuit par une association locale

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que, dans le cadre de l'accompagnement des associations dracyennes dans leur fonctionnement, plusieurs bâtiments communaux sont mis à leur disposition à titre gratuit, pour qu'elles puissent organiser leurs activités et animations.

Compte tenu de l'effectif des inscrits au "*Yoga pour Tous*" et du fait que la Salle des Associations n'est plus adaptée, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la mise à disposition à titre gratuit et exceptionnel de la Salle de Motricité du Groupe Scolaire au profit de l'Association "*Yoga pour Tous*", le lundi de 18h45 à 20h15 du 1^{er} septembre 2025 au 3 juillet 2026.

Une convention de mise à disposition prendra effet du 1^{er} septembre 2025 au 3 juillet 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable à cette proposition et autorise le Maire à signer la convention à venir et tous documents s'y rapportant.

Vote : Pour : 12 Contre : 1 Abstention : 0

POINT N°8 : Délibération pour la signature d'une convention d'entretien des pistes cyclables structurantes

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la convention d'entretien des voies cyclables structurantes du Grand Chalon dans le cadre du *Schéma Directeur Cyclable* (SDC) pour la période 2019-2026.

Cette convention a pour objet de déterminer les domaines d'intervention respectifs entre le Grand Chalon et la Commune de Dracy-le-Fort, de définir les conditions ainsi que la répartition des tâches d'entretien des ouvrages, de garantir la qualité des aménagements qui composent ce réseau et de permettre son utilisation pérenne.

Il reviendra à la commune de Dracy-le-Fort d'assurer l'entretien courant, l'entretien du revêtement et de la structure des voies cyclables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la convention et autorise le Maire à la signer, ainsi que tous documents s'y rapportant.

POINT N°9 : Délibération pour la création d'un emploi non permanent à temps non complet
(service périscolaire)

En raison d'un accroissement temporaire d'activité au cours de l'année scolaire 2025/2026, pour assurer le service scolaire et périscolaire, Monsieur le Maire propose de créer un emploi non permanent à temps non complet à 16h30 hebdomadaires.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable à cette proposition.

POINT N°10 : Comptes rendus des activités du Grand Chalon

→ Conseil communautaire – 16 juin 2025

Monsieur le Maire énumère les principaux points évoqués lors du dernier Conseil Communautaire :

Attribution de la délégation de service public en matière de transports à la Transdev STAC (*Société des Transports de l'Agglomération Chalonnaise*) pour 10 ans, à compter du 1^{er} juillet 2025 ;

- ✓ Présentation de la programmation logement social 2025 ;
- ✓ Définition des modalités de mise à disposition pour le public du dossier PLUi. Dans le cadre de la modification simplifiée n°2 du PLUi, de légères modifications ont été apportées aux règlements d'urbanisme du PLUi auxquelles Dracy-le-Fort a apporté sa contribution en faisant des aménagements au sein du règlement de zone UPS (*United Parcel Service*), seule commune à avoir élaboré une commission de travail sur ce sujet et créé une zone spécifique pour préserver l'habitat dracysien ;
- ✓ Approbation du "plan eau" sur le territoire de l'agglomération ;
- ✓ Remise aux normes de la crèche *Jean Moulin* en lien avec la compétence "Petite Enfance" ;
- ✓ Adoption des attributions de compensation 2025 définitives.

POINT N°11 : Compte rendu des syndicats et autres représentations extérieures

→ Conseil d'école - 19 juin

Monsieur le Maire et Madame PETITJEAN se sont rendus au Conseil d'École. Les points abordés sont :

- La préparation de la rentrée 2025/2026 avec 110 enfants, dont la répartition sera affinée durant les vacances scolaires d'été. La répartition actuellement privilégiée serait la suivante :

Classe PS/MS : 13 PS + 7 MS = 20

Classe MS/GS : 9 MS + 9 GS = 18

Classe CP/CE1 : 14 CP + 11 CE1 = 25

Classe CE2/CM1 : 16 CE2 + 8 CM1 = 24

Classe CM1/CM2 : 8 CM1 + 15 CM2 = 23

- La présentation de la Charte d'utilisation par les personnels des outils et services numériques ;
- Le bilan de la coopérative scolaire ;
- La poursuite des différentes actions du projet d'école ;
- Le départ de M^{me} COMPIGNE, enseignante arrivée lors de la rentrée 2024/2025 (classe des MS/GS) et qui sera remplacée en septembre ;
- Le projet de voyage scolaire (classe de mer à Quiberon) du 29 mars au 3 avril 2026 pour les classes élémentaires ;
- Les travaux prévus pendant la période estivale ;
- Les manifestations organisées par l'*Association des Parents d'Élèves* depuis la dernière réunion.

Informations du Maire

- **Plan numérique 71**

Le Plan NUMERIQUE71 encourage les projets d'évolution numérique des Collectivités et de leurs groupements, qui permettront de compléter les actions que le Département engage au titre de son *Schéma Départemental des Usages et Services Numériques* (SDUSN 2025-2029).

Cet appel à projets est destiné aux communes et à leurs groupements.

- Ce dispositif repose sur une enveloppe départementale globale de 300 000 €.
- Les aides seront accordées dans la limite des crédits disponibles.
- Le dépôt des demandes en ligne court du 1^{er} juillet au 31 octobre 2025.

- **Fonds d'Agglomération pour l'Aide à la Promotion des Activités Sportives 2025** (FAAPAS)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que ce fonds intercommunal a été remanié depuis l'année dernière pour une plus grande équité entre les différentes associations sportives. Comme l'année précédente, plusieurs associations sportives dracysiennes sont éligibles

(Pétanque Dracysienne / Gym volontaire / Tennis Club de Dracy / Yoga pour tous), entre lesquelles une enveloppe de 2 738 € a été répartie.

- Investissements communaux - attribution de subventions

Dans le cadre des investissements programmés en 2025, plusieurs projets étaient éligibles à différentes subventions. Après instruction de nos dossiers par les services compétents, Monsieur le Maire recense les notifications d'attribution de subventions, à savoir :

Projets éligibles	Subventions	Origines des subventions	Montants notifiés
Réhabilitation et sécurisation d'un cheminement piétonnier - passerelle de l'Orbize	Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux	ÉTAT	19 900 €
	Appel à projet	DÉPARTEMENT	5 200 €
Acquisition d'une tondeuse	Fonds de Relance	LE GRAND CHALON	12 500 €
Acquisition d'un parquet	Fonds de Relance	LE GRAND CHALON	4 500 €
Acquisition de matériels informatiques	Fonds de Relance	LE GRAND CHALON	3 700 €

- Vidéoprotection – Diagnostic de sûreté simplifié

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion s'était tenue le 25 mars dernier avec la Gendarmerie et la Municipalité au sujet de la vidéoprotection. Suite à cet échange, un diagnostic de sûreté simplifié a été transmis à la Municipalité, reprenant la nécessité de couvrir toutes les entrées/sorties d'agglomération avec des caméras permettant de visionner le véhicule et la plaque d'immatriculation. C'est dans cette optique qu'une mise en concurrence a été organisée. Les entreprises avaient jusqu'au 30 juin 2025 pour présenter leur offre. Aucune offre n'ayant à ce jour été réceptionnée, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler cette sollicitation.

- Milieu associatif

- Création d'une nouvelle association

Une nouvelle association dracysienne a été créée. Il s'agit de "Qi Gong de l'Arc-en-Ciel". Ses activités se dérouleront à la Salle Polyvalente le mardi de 19h à 20h30 et le jeudi de 10h à 11h30. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet communal.

- Calendrier des manifestations à venir

- Le feu d'artifice : 14 juillet (une buvette sera tenue par l'association "La Pétanque Dracysienne" ;
- Cours de découverte du pastel : le 1^{er} octobre pour les enfants, et le 12 octobre pour les adultes (inscription obligatoire – participation : 10 €).

- La Poste – suppression d'une boîte aux lettres

Dans un contexte marqué par une baisse significative du volume de courrier, La Poste a annoncé la suppression progressive de nombreuses boîtes aux lettres jaunes à travers la France dès 2025. A ce jour, 3 boîtes aux lettres sont réparties sur l'ensemble de la Commune. Par un courrier en date du 19 juin, la Mairie a été avertie que l'une d'elles était sous-utilisée (moins de 3 lettres par semaine).

La Poste a décidé de retirer, à compter du 21 juillet prochain, la boîte aux lettres située au 26, route d'Autun. Les Dracysiens pourront toujours déposer leur correspondance aux deux autres points, soit au 1, place de la Mairie (siège de l'Agence Postale Communale), soit au 12, rue de la Foussotte.

- Statistiques de l'Agence Postale Communale (APC)

L'APC est ouverte du lundi au vendredi de 13h45 à 17h. Entre mai et juin, 46 clients ont pu en bénéficier. Depuis sa réouverture en novembre 2021, 1 989 clients ont eu recours à ce service.

- Document disponible

- ✓ La lettre de la *Sécurité routière*.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **mercredi 10 septembre 2025 à 19h à la Mairie**. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15. Signature pour accord des membres présents.

La Secrétaire, Marie-Claude PALMACE

Le Maire, Olivier GROSJEAN

RESPONSABLES LOCAUX

LA MUNICIPALITÉ

Le Maire M. Olivier GROSJEAN
 Les Adjoints M. PAUCHARD, M^{me} PETITJEAN, M. BEUGNET

Rencontre avec Monsieur le Maire et les Adjoints : *sur rendez-vous.*

Contactez le Secrétariat de la Mairie ☎ 03.85.44.31.23

LES PRÉSIDENTS OU RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS

Société de Chasse	1931	Monsieur	Serge GUICHET
Pétanque Dracysienne	1968	Monsieur	Yves RICHARD
Journal de Dracy-le-Fort	1977	Monsieur	Marc GRÉGOIRE
Parents d'Elèves	1977	Madame	Mireille RACINE
Tennis Club	1980	Monsieur	André BLANCHET
Loisirs	1981	Monsieur	Gilbert BOBILLOT
Les Amis de Dracy	1983	Monsieur	Bernard SIMARD
Bonsaï Club	1987	Monsieur	Pascal RUBET
Bibliothèque	1988	Madame	Jocelyne WURTZ
Gym. Volontaire	1997	Madame	Florence KIENER
Crazy Patch	2001	Madame	Jeanne BAYOL
Blanc Couleur	2001	Madame	Isabelle ZORTÉA
Zen Patch	2003	Madame	Yvonne GRÉGOIRE
Qi Gong / Bonheur d'être	2013	Madame	Gisèle DUSSON
Yoga pour tous	2013	Madame	Edwige DEBOISSY
Qi Gong de l'Arc-en-ciel	2025	Madame	Dany-Claude TUETÉY

Heures d'ouverture

Bibliothèque : mercredi et vendredi de 16h30 à 19h. ☎ 03 85 44 31 23, puis taper 3

Mairie du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. ☎ 03 85 44 31 23

Agence postale du lundi au vendredi de 13h45 à 17h. ☎ 03 85 44 32 00

Levées du courrier : du lundi au vendredi à **15h30**, le samedi à **11h**

Déchetterie de Châtenoy-le-Royal ☎ 03 85 43 37 65

Horaires d'été (à partir du passage à l'heure d'été) :

du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-19h – dimanche 9h-12h

Horaires d'hiver (à partir du passage à l'heure d'hiver) :

du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h – dimanche 9h-12h

SERVICES D'URGENCE

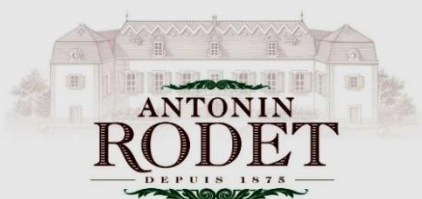
Gendarmerie Châtenoy-le-R ^l ☎ 03 85 98 97 40	Centre des grands brûlés (Lyon) ☎ 04 72 11 75 98
Gendarmerie (en cas d'urgence) composer le 17	Centre Antipoison (Lyon) ☎ 04 78 54 14 14
ou ☎ 03 85 20 97 42	Centre Orthopédique ☎ 03 85 87 55 00
Pompiers ☎ 03 85 35 35 25 ou composer le 18	Ecole de Dracy ☎ 03 85 44 57 13
SAMU / Médecin de garde composer le 15	SUEZ (Service des eaux) ☎ 09 77 40 84 62
ou ☎ 03 85 42 45 90	SUEZ (urgences) ☎ 09 77 40 11 26
Hôpital de Chalon ☎ 03 85 44 66 88	Dépannage E.D.F. ☎ 03 85 41 36 37
Clinique S ^{te} Marie (Chalon) ☎ 03 85 47 61 00	Dépannage ENEDIS (<i>Linky</i>) ☎ 09 72 67 50 71
SOS Médecins ☎ 36.24 (0,15 €/mn)	Dépannage G.D.F. ☎ 08 00 47 33 33

Le "Journal de Dracy" lejournaldedracys@free.fr ne constitue pas un document contractuel.

Il est réalisé par l'équipe du "JOURNAL DE DRACY-LE-FORT" Association Loi 1901 créée en 1977.

18, rue de l'Église 71640 DRACY-LE-FORT

***Une version digitale est disponible et téléchargeable sur le site de la Mairie
 rubrique Liste des Associations / Le Journal de Dracy***



55 Grande Rue, 71640 MERCUREY
Tél : 03 85 98 12 12 - E-mail : rodet@rodet.com
Site internet : www.rodet.com

HORAIRES D'OUVERTURE

- Hiver : mardi au samedi 10h-12h & 14h-18h
- Printemps et Automne : mercredi au dimanche 10h-12h & 14h-18h
- Juillet/Août : tous les jours 10h-12h & 14h-18h


DOMAINE DE CARDON
dégustation - vente
propriétaire - récoltant
tél. 07 86 55 06 58

Boulangerie Pâtisserie



Jean-Pierre CICALA

BOULANGERIE DE DRACY LE FORT
1, rue du bourg 71640 Dracy-le-fort

Tel: 03 85 94 14 85



Organisation complète des obsèques et marbrerie

64A route d'Autun 71640 Dracy-le-Fort .

**Mansuy
Funéraire**
POMPES FUNÈBRES



tel: 03 85 91 32 93 mail: pfdracy@mansuyfuneraire.com

Site internet : www.mansuy-funeraire.com



Manège de la Tuilerie

Parc d'Activité de la Tuilerie
71640 Dracy le Fort
Tél : 03 85 87 78 48
manegetuilerie@gmail.com

*Ecole d'Equitation à cheval ou à poney dès 3 ans.
N'hésitez pas à venir nous rendre visite!*

AD CARROSSERIE DESPREY

DES PREY AUTOMOBILES

03 85 98 96 90

VEHICULES NEUF & OCCASIONS

CARROSSERIE - PEINTURE - MECANIQUE - DEPANNAGE

Route d'Autun - Z.A. la Tuilerie - 71640 DRACY LE FORT
Fax 03 85 98 96 91 - email carrosserie.desprey@wanadoo.fr



Chez Kate

Chambre d'hôtes - Gîte

Bourgogne Côte Chalonnaise



+33 (0)6 81 09 58 36

joel.dert@wanadoo.fr

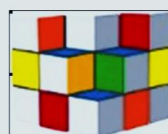
22 rue de la Foussotte
71640 DRACY LE FORT

 **MOREY** **TRAITEUR** 
À votre service depuis 1951 www.morey-traiteur.fr À votre service depuis 1951



Pierre Morey : 22, av. Charles de Gaulle - 71880 Châtenoy-le-Royal
03 85 87 83 36

Médaille d'or 2013
Concours du meilleur jambon persillé de Bourgogne



SARL

VAGINET

5, allée du Champ Pacaud
71640 DRACY-LE-FORT

www.vaginet-platerie-peinture.com



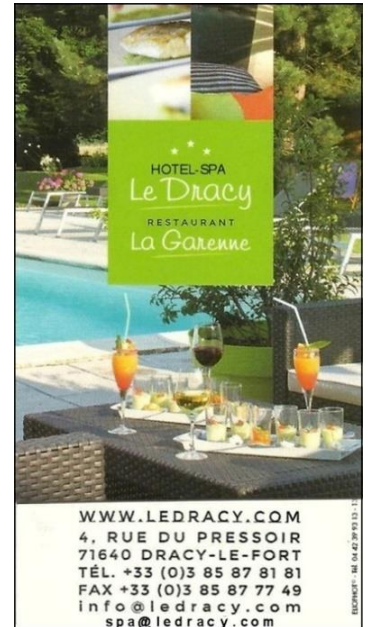
**DOMAINE GIVRY
DELIANCE**

24, Le Buet
71640 Dracy-le-Fort

Elaborateur de Crémant de Bourgogne
Givry et Givry 1er Cru
03 85 44 40 59
contact@domainedeliance.com



**LA TABLE
DE GIVRY**



**HOTEL-SPA
Le Dracy
RESTAURANT
La Garenne**

WWW.LEDRACY.COM
4, RUE DU PRESOIR
71640 DRACY-LE-FORT
TÉL. +33 (0)3 85 87 81 81
FAX +33 (0)3 85 87 77 49
info@ledracy.com
spa@ledracy.com



SIMONATO

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TAILLE DE PIERRE

03 85 48 45 00
Z.A. La Tuilerie 71640 DRACY-le-FORT
simonato@entreprise.simonato.com
www.entreprise-simonato.fr



MOUNIER T.P.
MELLECEY

06 85 52 80 74



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

Ludivine LAURENT
Chargée de Clientèle des Particuliers
Sandra GUIGUE
Chargée de Clientèle des Particuliers

Tél. : 09 74 50 32 44
llaurent@groupama-ra.com
sandra.guigue@groupama-ra.com

horaires :
du mardi au samedi de 9h à 12h : sans RV
du mardi au vendredi de 14h à 18h : sur RV

Agence de Givry :
8 boulevard de Verdun - 71640 Givry



NEYRAT
IMMOBILIER

ACHETER | VENDRE | INVESTIR

JE VOUS GUIDE
À CHAQUE ÉTAPE.

**PLUS DE
15 ANS
D'ANCIENNETÉ
SUR LA CÔTE
CHALONNAISE**

Karine BERT
06 07 76 95 79
43 Rue de la République, 71640 GIVRY
K.BERT@NEYRAT-IMMOBILIER.FR

Valable jusqu'au 15 juillet

en Harmony

SALON MIXTE

by Caroline JULIEN

Centre commercial La Thalie
71100 Chalon sur Saone

-15%
offre découverte
coiffure

hair spa
offre découverte -30%



71 KART

Circuit en salle

RESERVATIONS AU 03.85.87.70.24

@kart71_chalon f kart71
www.kart71.com



**25 ans
de passion
à vos côtés**

**GROUPE
Eric Cheli**

Notre objectif, votre satisfaction

2 sites
pour mieux
vous servir

Chalon sud - Sevrey
Allée des Erables - RN6
03 85 42 76 76

Zone de Chatillon
Montceau-les-Mines
03 85 67 71 71

www.ERIC-CHELI.COM

Plan de Dracy-le-Fort -- 71640-- août 2017 - 99

Journal de Dracy-le-Fort
non contactuel

